

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messenger suisse

Band: - (1994)

Heft: 64-65: Portrait Jean-Pierre Eichenberger : un suisse créatif

Rubrik: 36ème Congrès de l'Union des associations Suisses de France : Rouen, 27/29 mai 1994

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

36^{ème} Congrès de l'Union des Associations Suisses de France.

PAR PIERRE JONNERET

Près d'une centaine de personnes ont participé à ce Congrès, excellemment présidé par M. Willy Lutz, auquel 53 des 75 associations membres de l'Union des Associations Suisses de France (UASF) étaient représentées, soit directement, soit par procuration. M. Edouard Brunner, ambassadeur de Suisse en France, assisté de MM. Hermann Buff, Consul général à Paris et Osvaldo Casoni, Consul au Havre, assistaient au Congrès de même que M. Rolf Bodenmüller, ministre, chef du Service des Suisses de l'étranger au Département Fédéral des Affaires Étrangères (DFAE). L'organisation des Suisses de l'Étranger (OSE) était représentée par M. Georg Stucky, vice-président, et M. Rudolf Wyder, directeur du Secrétariat des Suisses de l'Étranger (SSE).

UASF

LE MESSENGER SUISSE
JUILLET/AOÛT 94

20

Pour partie du Congrès, les participants furent honorés de la présence de M. François Gautier, Sénateur-Maire de Rouen.

Le Cercle Suisse de Rouen avait assuré la préparation logistique de cette manifestation, ce dont chacun ne put que se féliciter.

Une chaleureuse réception, tenue dans le salon des mariages de l'Hôtel de Ville de Rouen inaugurait l'événement. M. Gautier tint à rappeler les liens qui unissent la ville et le port de Rouen, lieux de négoce s'il en est, à différentes affaires d'importation suisses, alors que M. Brunner évoquait l'histoire de la ville aux cent clochers, une des plus prestigieuses cités d'art du vieux continent.

Le lendemain, journée de travail, le Congrès se scinda en deux séances bien distinctes. La séance du matin, ouverte à tous, membres ou non d'une association, et qui fut consacrée à différents exposés portant sur des sujets généraux intéressant les Suisses de l'étranger, et la séance de l'après-midi, réservée à l'ordre du jour statutaire de l'Union.

EDOUARD BRUNNER

Avec infiniment de tact et de sensibilité, mais aussi de force de persuasion, M. Edouard Brunner évoque les problèmes que rencontrent les pays de l'Est de l'Europe, au lendemain de l'effondrement du monde communiste, et le rôle que la Suisse y joue depuis des années et peut y jouer encore. Les pays autrefois isolés par le rideau de fer et alors maintenus sous une férule dictatoriale sont en pleine ébullition. L'avenir du reste de l'Europe dépend largement de ce qu'il adviendra d'eux. Les pères fondateurs de l'Europe unie, Jean Monnet, Robert Schumann, Conrad Adenauer, avaient rêvé d'une grande Europe, de l'Atlantique à l'Oural. Leur idéal fut vite balayé par la guerre froide. On a donc assisté à la naissance d'une Europe des Six, puis des Sept, maintenant des Douze et bientôt des Seize. Mais il s'agit d'un certain club qui semble ne pas entendre les pays de l'Est qui frappent à la porte. Il appartient au club, dans son propre intérêt, d'assurer leur avenir politique et économique, de développer une stratégie visant à les intégrer si l'on veut éviter le chaos. La Suisse, quant à elle, est un des pays qui les a le plus rapidement aidés et

dans la proportion la plus grande. Notre Parlement leur a voté des crédits importants. L'Europe communautaire hésite encore. Mais l'aide n'est rien. Il faut ouvrir les frontières à leurs produits dont on continue à filtrer l'arrivée parce que trop bon marché, tant il est vrai qu'il est difficile d'élargir un créneau autrefois bien étroit. Le niveau de vie s'effrite à l'Est, dans un état de misère économique qui génère la mainmise de trafiquants sur les biens disponibles et la création de réseaux divers destinés à exploiter au maximum une société déstabilisée. L'Europe occidentale ne peut vivre impunément à côté de ce cancer. Pourtant, le problème n'est pas encore saisi dans toute son ampleur. Il est donc à souhaiter que les différentes tables rondes proposées par M. Balladur portent fruits rapidement. La Suisse, fidèle à sa tradition humanitaire, est présente, via le comité International de la Croix-Rouge, par exemple en Géorgie, pays occidental par excellence, dont l'unité est singulièrement menacée. Les Nations Unies s'efforcent de répondre à cette situation par l'envoi d'un délégué, mais l'Europe ne bouge pas. Peut-être cette république perdra-t-elle son indépendance au profit du voisin le plus fort. L'autorité de l'État n'y existe déjà plus et l'on se trouve parfois en face d'un Far-West reconstitué. Proie facile, et sans doute pas la seule.

GEORG STUCKY

Le second orateur dans cette série d'exposés est M. Georg Stucky (PRD-ZG), Conseiller national et vice-président du Conseil des Suisses de l'Étranger. M. Stucky évoque l'image parfois défavorable qu'a le monde extérieur vis-à-vis de l'application de la démocratie directe dans notre pays. On comprend mal comment un groupe de citoyens, lançant une initiative, peut renverser une décision prise par le Conseil Fédéral, le Parlement, une décision qui ensuite a passé le cap du référendum facultatif, se voit tout à coup annulée. Pour les autres pays et leur opinion publique, c'est comme si la Suisse ne respectait pas ses engagements internationaux, la solidarité qui en découle et faisait bon marché du principe de droit romain : "Pacte sunt servanda". Un certain malaise s'en ressent dans notre pays. On voit le peuple se détourner des partis, s'en remettre à l'État ou aux plus agissants pour penser pour lui, quitte à s'en déclarer déçu et à s'éloigner de plus en plus

de la chose publique. Repli intérieur en quelque sorte. Les Suisses de l'étranger peuvent contribuer au redressement de cette politique de l'escargot dans sa coquille. Par exemple, en s'inscrivant pour voter par correspondance et en votant de façon à ce que les limites de la démocratie directe ne soient pas dépassées au détriment de notre image internationale. Par exemple aussi en agissant dans leur pays de résidence pour que les excès du centralisme européen soient tempérés par une vision plus fédéraliste de l'Europe. Ainsi l'esprit de Maastricht rebuterait moins les partisans du "Alleingang" et cela pourrait peut-être permettre à notre pays de jouer le rôle qui lui revient au sein de l'Europe.

RUDOLF WYDER

M. Rudolf Wyder, directeur du secrétariat des Suisses de l'Étranger, développe ensuite la série des questions et problèmes qui se posent à un Suisse vivant en France lorsqu'il souhaite retourner au pays pour s'y établir définitivement. Les différents points traités par M. Wyder ayant fait l'objet d'un dossier spécial paru dans le Messenger, nous ne les développerons pas ici, mais les lecteurs qui le désirent pourront, sur demande, recevoir le texte intégral de l'exposé de M. Wyder.

ROLF BODENMÜLLER

C'est enfin M. Rolf Bodenmüller qui clôt cette série de conférences. M. Bodenmüller donne tout d'abord des précisions sur quelques questions en cours intéressant les Suisses à l'étranger. Carte d'identité nationale, dispositions facilitées pour l'acquisition de biens immobiliers, imposition à la source des bénéficiaires du "2^{ème} pilier" (l'AVS simple n'étant pas imposée), évolution rassurante du projet de suppression de l'AVS facultative (qui d'ailleurs ne menaçait par les AVS déjà souscrites). M. Bodenmüller entretient ensuite l'assistance du Fédéralisme et de la séparation des pouvoirs dans la Constitution fédérale. Comparant le système suisse à celui des autres états fédéraux (États-Unis, Union Indienne, RFA), l'orateur souligne combien les trois pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire, sont séparés dans notre pays et combien les cantons, si le pouvoir central leur échappe, conservent leurs propres prérogatives d'administration interne : assemblée locale, gouvernement cantonal, finances, impôt, droit cantonal, éducation, culture, aménagement du territoire, police, tribunaux, etc., une de leurs seules obligations étant de faire appliquer les lois fédérales. *

UASF - JEAN-MARIE BORLOZ

La séance de l'après-midi, consacrée aux affaires proprement dites de l'UASF, devait voir l'élection d'un nouveau Bureau, composé de personnalités appartenant à des régions différentes. Président : Jean-Marie Borloz (Tours). Vice-président : Roger-Claude Rebetz (Dijon). Secrétaire et Trésorier : Jean-Paul Aeschlimann (Montpellier). Commissaires aux comptes : Élisabeth Etchart (St Julien-en-Genevois) et Paul Chevalley

(Tours). Suppléants : Dorothee et Bernard Banuls.

Par ailleurs, un délégué suppléant au Conseil des Suisses de l'Étranger fut élu en la personne de Mme Etchart.

Le Président Borloz, remerciant les membres de la confiance qui lui est accordée, présente alors le programme de travail de son équipe. Ce programme est reproduit ci-après. D'ores et déjà les différents membres du Bureau se sont vu attribuer chacun partie de l'exécution du dit programme. Le Messenger Suisse se félicite de ce souci immédiat d'efficacité et adresse, avec ses vœux et l'assurance de son soutien, ses félicitations les plus sincères au nouveau Bureau, dont il ne manquera pas d'évoquer régulièrement l'action, pour l'information de ses lecteurs.

JEAN-LOUIS PERRIN

Un congrès n'est rien sans convivialité. C'est dire combien furent appréciées les dispositions prises par M. Jean-Louis Perrin et son épouse Edith, secondés par M. et Mme Johner. Soirée de détente le samedi, où l'on entendit un excellent et original quatuor de flûtes composé de lauréats du Conservatoire de Rouen, ainsi que le trio de Yodel de notre ami Bernhardt Kolly. Escapade au bord de la mer le lendemain pour visiter le château natal du Guy de Maupassant, près de Dieppe, le cimetière marin de Varengeville où reposent le peintre Georges Braque, auteur d'une partie des vitraux de l'église dominant la Manche du haut de sa falaise, ainsi que le compositeur Albert Roussel. Visite du Parc floral des Moutiers conçu au début du siècle dans une vallée par l'architecte anglais Sir Edwin Lutyens qui devait réaliser ensuite la ville de New Delhi. Il y eut aussi - et combien réussies - les visites du vieux Rouen qui constitue le plus vaste ensemble français de l'époque médiévale et de celle de la Renaissance. M. et Mme Perrin se sont dépensés sans compter, des mois avant le congrès, pour que tout fut parfait. Ils ont merveilleusement rempli leur contrat. ■

* Nous reproduisons, dans un prochain numéro, le texte de la conférence de M. Bodenmüller.

Nouveau programme de l'UASF

PAR J.-M. BORLOZ



Il est souhaitable de donner une nouvelle dimension à l'UASF, non pas démesurée, mais une impulsion catalytique en élaborant un projet sur des actions nouvelles. D'une part, pour pallier les difficultés, il est nécessaire de tenir compte des constatations actuelles et de tracer les grands axes de notre programme. D'autre part, pour mener à bien ces différentes actions, il importe aujourd'hui, plus encore que par le passé, d'opérer véritablement dans le développement de l'UASF. Voilà l'importance considérable que revêt à mes yeux ces perspectives ci-après et pour lesquelles des moyens concrets devront être appliqués pour une parfaite coordination.

- Rajeunissement des associations - Motivation et intérêt des jeunes - Attraction des Congrès - Homogénéité du Comité - Élargissement du Bureau - Rôle et influence des Autorités. _____ suite page 22



RAJEUNISSEMENT DES ASSOCIATIONS

La majorité des associations sont vieillissantes et leurs membres n'ont pas été renouvelés d'où une stagnation certaine dans les activités de tous ordres. Nos associations doivent être évolutives. Un rajeunissement et un renouvellement des comités deviennent indispensables pour pouvoir dynamiser et innover dans les différentes activités.

MOTIVATION ET INTÉRÊT DES JEUNES

Le manque d'attrait en ce qui concerne les jeunes semble dû à une méconnaissance de leur pays d'origine d'où un désintéressement et une absence marquante de notre vie associative. Malgré leur passeport (rouge à croix blanche) en poche, beaucoup d'entre eux semblent s'inspirer de l'adage "loin des yeux, loin du coeur".

Nous devons les écouter en les associant dans de nouvelles activités. Grâce au travail inlassable des Délégués du CSE, l'action nationalité, qui s'est vue et continue d'obtenir un succès complet, amène un nombre plus important de jeunes qui désirent bénéficier des nouvelles dispositions sur la nationalité suisse. Il est donc important pour nous de leur apporter le maximum de motivations afin qu'ils se sentent bien d'être Suisses.

Chaque association doit prendre conscience de cet état de fait et porter ses réflexions et actions pour leur apprendre à mieux connaître la Suisse, développer leur sens civique, leur faire connaître l'histoire, les structures, l'éthique du pays, les faire participer à des réunions de groupe, à des échanges réciproques entre jeunes avec leur pays, voire leur commune d'origine. En bref, développer encore davantage les structures d'information déjà mises en place par le canal du SSE, par des revues telles que Le Messager Suisse, la Revue Suisse, sans oublier Radio Suisse Internationale, avec des rubriques destinées au rapprochement de nos jeunes.

Dans les associations, l'échange ne doit pas cesser de se développer entre les générations et que ceux qui incarnent les plus belles valeurs de notre culture suisse sachent les transmettre aux jeunes en mal d'identité.

ATTRACTION DES CONGRES

Sans diatribe, au fil des ans, les Congrès de l'UASF sont devenus statiques et monotones. A l'avenir, ils devront être plus toniques et mobilisateurs. Pour les rendre plus convaincants, il conviendra de modifier l'ordre du jour traditionnel en impliquant la coopération de davantage de participants de tous âges. Le Congrès 1994 de Rouen en témoigne et est un exemple même d'évolution.

Nos congrès doivent constituer une communauté solide et solidaire où toutes les générations doivent être regroupées au sein de chacune des associations. Signe que l'UASF a d'autant plus de raison d'être et ne peut aller qu'en se développant.

HOMOGENÉITÉ DU COMITÉ

Le comité déjà existant avec une expérience sur les problèmes du passé et une connaissance des structures de l'Organisation des Suisses de l'Étranger continuera à renforcer les liens de collaboration et de cohésion entre nous tous.

Le groupe d'hommes que nous formons devra être également composé de femmes dont les affinités, les aspirations peuvent être très différentes.

ÉLARGISSEMENT DU BUREAU

L'exécution de l'ensemble de ce programme requiert des énergies. En conséquence, un élargissement du Bureau de l'UASF sera nécessaire pour répartir efficacement les charges de travail. Celles-ci consisteront, entre autres, à visiter, consulter et analyser sur le terrain même chaque association suisse en France pour connaître et débattre avec elles de leurs problèmes, de leurs difficultés. Le but est de communiquer les expériences des uns aux autres, dans les différentes activités culturelles, expositions, conférences, etc.... Pour un meilleur suivi, le futur Bureau pourrait être amené à étudier la création et la désignation de Délégués Régionaux de l'UASF (un par arrondissement consulaire).

Ces rencontres sur place dans leur contexte régional pour chacune de ces associations suisses seront, certes, un moyen de relativiser nos propres jugements et d'essayer de dynamiser ce rajeunissement tant souhaité.

RÔLE ET INFLUENCE DES AUTORITÉS

Enfin, plus en amont, une action spécifique de l'Ambassade, des Consulats, des Autorités et Institutions de la Confédération Helvétique sera également un atout pour l'avenir et le bon suivi de nos associations, par leur présence et leur appui.

Il sera du ressort du Bureau de les convier et de les associer à ces différentes réflexions sur le devenir de nos associations.

CONCLUSION

Voilà les objectifs que je me suis fixé avec une équipe dévouée et cohérente. Ces changements dans la continuité témoignent d'une volonté dans les orientations à moyen terme de l'UASF et de son aptitude à se remettre en cause pour préparer l'avenir.

Le nouveau Bureau est animé par un même enthousiasme et une même spontanéité. Les moyens nécessaires à une action utile et efficace nous permettront de définir en commun ce programme pour l'avenir de l'UASF.

Permettez-moi de terminer sur cette maxime de Confucius : "Si un homme ne sait où il va, la route qu'il parcourt a peu d'importance". ■